



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

Message du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC à l'occasion de la Journée Internationale des Forêts

21 MARS 2018

La COMIFAC se joint au reste de la Communauté internationale pour célébrer la Journée Internationale des Forêts. Cette journée est placée sous le thème « Forêts et Villes Durables ».

Pour la COMIFAC, ce thème est au cœur de l'action que mène l'institution dont les priorités déclinées dans son Plan de convergence sous-régional accordent une place de choix dans la capacité des forêts et des arbres à stocker le carbone, contribuant ainsi à atténuer les effets du changement climatique dans les zones urbaines et en périphérie.

Il est attendu en effet à travers les interventions préconisées dans le Plan de convergence, notamment en son axe prioritaire d'intervention sur la lutte contre les effets du changement climatique et la désertification, que d'ici 2025, le taux de déforestation et de dégradation des forêts est stabilisé dans tous les pays d'Afrique centrale.

Il s'agit plus spécifiquement d'inverser la tendance à la dégradation des forêts et des terres afin que d'ici 2025, les superficies reboisées et/ou restaurées ont augmenté de 25% dans tous les pays d'Afrique centrale. Le défi est immense. L'un des moteurs de la déforestation étant l'urbanisation rapide, la COMIFAC se réjouit des actions menées par les pays de la sous-région qui ont développé ou mettent en place des initiatives de reboisement et de reforestation. C'est le cas particulièrement au Cameroun, au Congo, au Tchad ou au Rwanda, où les réalisations menées visent notamment à restaurer les massifs forestiers des collines et hauts reliefs des villes dans l'optique de stopper le front d'urbanisation qui menace l'écosystème forestier.

Ces engagements des pays est soutenu par certains partenaires au travers des initiatives encore timides, visant la promotion de la foresterie sociale, ou de reboisement forestier. C'est le cas avec le programme d'appui à la conservation des écosystèmes forestiers du bassin du Congo (PACEBCo) qui a financé les activités de reboisement dans les pays tels que le Rwanda.

La COMIFAC encourage de manière générale les pays qui développent de telles initiatives et plus particulièrement les pays qui ont adhéré au Défi de Bonn sur la restauration des paysages. De telles initiatives qui devront déboucher sur le développement des projets de restauration des sols y compris dans les zones urbaines et ses périphéries devront en outre offrir des avantages multiples qui cadrent directement avec la croissance économique, ainsi que leurs plans de réduction de la pauvreté, la création d'emplois verts, l'amélioration des pratiques agricoles, la sécurité alimentaire, l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des ressources en eau, l'augmentation de la capacité de résilience et d'adaptation, contribuant à la mitigation au changement climatique, à la lutte contre la désertification, la protection de la biodiversité et la réduction de l'impact des catastrophes naturelles.